

Questionnaire de la Ligue de l'enseignement du Cher Réponses Ugo IANNUZZI, candidat RN-UDR.

1. Quels engagements concrets prenez-vous pour faire de la participation citoyenne et du soutien à la vie associative locale un pilier de votre projet municipal ?

La participation des habitants est indispensable à une démocratie locale vivante. Je souhaite renforcer les dispositifs permettant aux Berruyères et aux Berruyers de participer à la vie de la cité : développement des consultations citoyennes sur les projets structurants et création d'outils, notamment numériques, permettant de faire remonter les propositions des habitants.

Le soutien à la vie associative constitue également une priorité. Les associations sont des acteurs majeurs du lien social, de l'engagement et de la solidarité. La municipalité veillera à maintenir un dialogue constant avec elles, au-delà de la traditionnelle fête des associations et de la réunion de lancement annuelle. Elle s'engagera également à simplifier les démarches administratives et à accompagner leurs initiatives au service de l'intérêt général.

Je souhaite également renforcer les passerelles entre les associations et les établissements d'enseignement, notamment du niveau bac +2 jusqu'au master. Encourager les étudiants à s'engager dans le bénévolat constitue un levier important pour sensibiliser les jeunes aux valeurs de solidarité et de transmission. Cet engagement représente également une expérience enrichissante qui valorise leur parcours personnel et professionnel.

2. Quels moyens comptez-vous mettre en place pour soutenir une école publique laïque, forte et émancipatrice ? Concernant les établissements privés sous contrat, pensez-vous ou non les financer au-delà des obligations légales ?

L'école publique constitue un pilier de la République et de l'égalité des chances. Le Plan écoles 2020-2030 est fondamental : la municipalité poursuivra ses investissements dans les écoles publiques de Bourges et de sa périphérie afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, notamment l'entretien des bâtiments, la transition énergétique des écoles, l'amélioration des équipements et la qualité des services périscolaires.

Un regard particulier sera également porté sur les établissements situés en réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+), qui sont souvent trop peu considérés alors qu'ils accueillent des publics nécessitant une attention particulière.

Concernant les établissements privés sous contrat, la ville respectera strictement les obligations prévues par la loi.

3. En complément, comptez-vous développer des actions éducatives ou de formation sur votre territoire, pour tous et tout au long de la vie ?

L'accès au savoir et à la formation tout au long de la vie est un enjeu essentiel pour l'émancipation individuelle et la cohésion sociale, ainsi que pour permettre à chacun de disposer d'un niveau de connaissance et de sensibilisation suffisant.

La municipalité encouragera les initiatives éducatives portées par les associations, les établissements scolaires et les structures culturelles. Elle pourra également renforcer des

partenariats, y compris avec des acteurs privés ou avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) , afin de développer des formations, des webinaires ou des rencontres en présentiel.

Je souhaite également renforcer la possibilité pour les fonctionnaires d'utiliser leurs heures de CPF plus librement. Un collaborateur qui cotise pour son droit à la formation doit pouvoir se former lorsqu'il en ressent le besoin. Cela doit être encouragé, en évitant les lourdeurs administratives.

Nous soutiendrons notamment les projets favorisant l'apprentissage, la transmission des savoirs et les échanges intergénérationnels, en lien avec les acteurs locaux de l'éducation comme la Ligue de l'enseignement.

4. Comment comptez-vous accompagner l'éducation au numérique et aux médias tout au long de la vie ?

Face aux transformations numériques de la société, il est essentiel d'accompagner les habitants dans l'accès aux outils numériques et dans le développement de l'esprit critique face à l'information. Nous lutterons contre la fracture numérique.

La ville de Bourges a déjà mené des partenariats intéressants, notamment avec Réseau Canopé, dans le cadre d'un partenariat triennal centré sur l'égalité entre les filles et les garçons, mais qui a également mis en valeur la question du numérique et de ses usages responsables.

Je souhaite également développer un pôle numérique accessible au sein de la Médiathèque Leïla Slimani. Les enfants et les jeunes pourraient y accéder pour travailler, effectuer des recherches ou préparer des exposés lorsqu'ils ne disposent pas de matériel chez eux.

Ce lieu pourrait proposer des tablettes en libre accès, des panneaux pédagogiques et des outils numériques ludiques et éducatifs, tout en garantissant un usage sécurisé d'internet. Un accompagnement par un médiateur numérique permettrait également d'aider les familles les moins à l'aise avec ces outils, des organes comme la CCI pourraient se faire l'écho de ce projet.

6. Quelle culture comptez-vous promouvoir ? Comment lever les barrières pour l'accès à la culture ?

La culture doit être accessible à tous et constituer un facteur d'émancipation, de cohésion sociale et d'attractivité pour un territoire. Bourges dispose d'une richesse culturelle et d'un patrimoine historique particulièrement importants qu'il convient de soutenir et de valoriser pleinement.

La municipalité continuera d'accompagner les acteurs culturels et les initiatives associatives tout en favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture, notamment par le développement d'événements ouverts à tous.

Dans la perspective de Bourges 2028 – Capitale européenne de la culture, mais également au-delà, il est de notre devoir de mettre en valeur les grandes figures historiques berruyères ou les personnalités qui ont marqué l'histoire de la ville, comme Jeanne d'Arc, qui a séjourné à Bourges, notamment place Georges-Sand. Cela pourrait se traduire par la création de parcours culturels permettant aux habitants comme aux visiteurs de mieux découvrir l'histoire et le patrimoine berruyers.

Par ailleurs, la ville a déjà su travailler avec des partenaires privés pour proposer des animations culturelles et artistiques, notamment sur la place Étienne-Dollet ou dans le cadre des Nuits Lumière. Ces collaborations, par exemple avec l'entreprise Évasion Communication, pourraient être relancées et élargies afin de renforcer l'attractivité culturelle de la ville.

Enfin, afin d'impliquer davantage les habitants dans la vie culturelle locale, je souhaite mettre en place un dispositif de consultation citoyenne permettant de recueillir leurs idées et leurs propositions, via une boîte à suggestions accessible en ligne, sur les réseaux sociaux et sous format papier. Il faut construire Bourges 2028 avec les Berruyers, qui sont les premiers concernés.

7. Comment promouvoir les activités physiques et sportives pour tous ?

Le sport contribue à la santé, au bien-être et au vivre-ensemble. La municipalité poursuivra ses efforts pour soutenir les clubs sportifs, notamment des structures importantes pour la jeunesse comme l'ES Moulon Bourges.

Elle continuera également à entretenir et moderniser les équipements sportifs existants et à encourager la pratique sportive pour tous les publics.

Une journée ou un week-end sportif pourrait être organisé chaque année, afin de proposer des initiations accessibles à tous.

8. Accès à la mobilité et aux vacances

L'accès aux vacances, aux séjours éducatifs et à la mobilité constitue un levier essentiel d'émancipation, d'ouverture au monde et d'égalité des chances pour les enfants et les jeunes. Pourtant, aujourd'hui encore, de nombreux jeunes ne partent pas en vacances pour des raisons financières, sociales ou logistiques.

La municipalité de **Bourges** devra agir pour réduire ces inégalités et permettre à chaque enfant de vivre des expériences enrichissantes hors de son cadre quotidien.

Plusieurs actions pourront être développées dans ce sens :

Soutenir les séjours éducatifs et les colonies de vacances

La ville continuera de soutenir les séjours organisés par les structures d'éducation populaire et les associations locales, notamment en facilitant l'accès des familles aux dispositifs d'aide existants et en accompagnant les initiatives locales.

Faciliter l'accès aux départs en vacances

Une attention particulière sera portée aux familles les plus modestes afin que les enfants puissent bénéficier de séjours de loisirs, de classes découvertes ou de camps éducatifs. La municipalité veillera à mobiliser les dispositifs existants et à soutenir les actions portées par les partenaires associatifs.

Encourager la mobilité des jeunes

La mobilité est également un enjeu important pour l'autonomie des jeunes. La ville poursuivra les actions visant à faciliter leurs déplacements pour accéder aux activités éducatives, sportives et culturelles.

Soutenir les projets de mobilité et d'ouverture

La municipalité encouragera les projets permettant aux jeunes de découvrir d'autres territoires, de participer à des échanges, des séjours éducatifs ou des projets collectifs favorisant l'engagement et la découverte.

À travers ces actions, l'objectif est clair : faire en sorte que chaque enfant et chaque jeune de Bourges puisse accéder à des expériences éducatives, culturelles et humaines qui contribuent à leur épanouissement et à leur construction en tant que citoyens.

9. Transition écologique

La transition écologique constitue un défi majeur pour les collectivités locales. Elle se traduira notamment par des actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics et de la préservation des espaces naturels.

L'objectif est de construire une ville plus durable, plus résiliente et plus agréable à vivre pour les générations présentes et futures à Bourges.

La sensibilisation à l'écologie n'a pas d'âge. Il est donc important de proposer des dispositifs simples et pédagogiques, comme des systèmes de tri plus clairs et mieux identifiés, afin que les citoyens ne s'y perdent pas et puissent adopter plus facilement les bons gestes. L'objectif est d'inciter et d'accompagner, sans culpabiliser ni contraindre inutilement.

La municipalité pourra également collaborer avec des associations engagées sur ces questions, comme l'antenne départementale de l'UNICEF dans le Cher, qui mène chaque année des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, notamment avec l'école Nicolas-Leblanc.

Enfin, ces principes pourront également être encouragés dans le monde professionnel local, à travers le développement de démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à l'échelle du territoire communal.

10. Associer les jeunes à la décision publique

Les jeunes doivent pouvoir prendre part à la vie démocratique locale, et nous sommes fiers de compter nombreux jeunes étudiants et professionnels sur notre liste. La municipalité encouragera les initiatives favorisant leur engagement et leur participation aux projets de la ville. Des dispositifs dédiés pourront être développés pour leur permettre d'exprimer leurs idées et de porter des projets au service du territoire. Des rencontres entre la mairie et les écoles seront organisées, incluant une sensibilisation au vote et aux enjeux des politiques publiques, afin que les jeunes comprennent ce que l'on attend d'un citoyen sur les questions collectives. Il s'agira également de leur donner la parole et de réaliser des forums adaptés à leur niveau et à leur langage, afin de recueillir directement leurs doutes, inquiétudes et besoins.

11. Liberté d'expression et indépendance associative

La liberté d'expression et le pluralisme des opinions constituent des principes fondamentaux de la République.

Le soutien municipal aux associations sera fondé sur l'intérêt général et la qualité des projets portés. Il ne sera pas conditionné à une adhésion aux orientations politiques de la municipalité.

Les projets soutenus devront être laïcs, instructifs et respectueux des autres, dans l'objectif de servir l'intérêt commun.